

APERÇU DE L'ORGANISATION

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
1.1 ADHÉSION À L'UIP	AO-1
1.2 ACCORD AVEC LA U.S. FIGURE SKATING	AO-1
1.3 DROIT DE TENIR DES CHAMPIONNATS AU CANADA	AO-1
1.4 LISTE DES COMPÉTITIONS DE PATINAGE CANADA	AO-1
1.5 PROGRAMMES D'INITIATION AU PATINAGE	AO-2
(1) Patinage Plus	AO-2
(2) Patinage synchronisé Plus	AO-3
(3) Patinage intensif Plus	AO-4
1.6 APERÇU DES PROGRAMMES DE PATINAGE ARTISTIQUE	AO-4
(1) Programme Patinage STAR	AO-4
(2) Compétitions pour les participants au Programme Patinage STAR	AO-7
(3) Aperçu du Programme de compétition	AO-8
(4) Programme des tests de compétition	AO-8
(5) Compétitions et championnats de qualification en vue des Championnats canadiens	AO-10
1.7 PROGRAMMES DE PATINAGE SYNCHRONISÉ	AO-11
(1) Renseignements généraux	AO-11
(2) Compétitions	AO-12
1.8 UTILISATION DU LOGOTYPE DE PATINAGE CANADA	AO-13
2.0 TABLEAU D'INFORMATION	
2.1 COTISATIONS DES MEMBRES ET PRIMES D'ASSURANCE	AO-14
(1) Clubs	AO-14
(2) Écoles de patinage	AO-14
(3) Membres associés	AO-15
(4) Membres restreints	AO-16
(5) Membres entraîneurs professionnels	AO-17
(6) Membres honoraires	AO-17
2.2 PROGRAMME D'ASSURANCE OBLIGATOIRE	AO-18
2.3 FONDS EN FIDUCIE DES PATINEURS DE PATINAGE CANADA	AO-18

(1)	Revenus de spectacles ou d'apparitions en public	AO-18
(2)	Dons versés aux patineurs	AO-19
(3)	Rémunération de partenaire à un test	AO-19
2.4	SYSTÈME DE RECONNAISSANCE DES ASSISTANTS DE PROGRAMME PATINAGE PLUS	AO-19
2.5	DROITS DE TESTS	AO-20
2.6	DROITS D'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION	AO-20
2.7	DÉPENSES ADMISSIBLES	AO-21
(1)	Allocation pour transport en voiture	AO-21
(2)	Allocation journalière	AO-21
2.8	PORT OU AFFICHAGE DE MARQUES COMMERCIALES	AO-21
2.9	RÉINTÉGRATION AU STATUT DE PERSONNE ADMISSIBLE	AO-22
2.10	SUBVENTIONS AUX SECTIONS	AO-22
2.11	COMPÉTITIONS DE QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS CANADIENS – GROUPE À PATINER	AO-22
(1)	Patinage en simple	AO-22
(2)	Patinage en couple	AO-22
(3)	Danse	AO-23
2.12	PRÉCISIONS CONCERNANT LES PAS D'INTRODUCTION	AO-25
2.13	EXIGENCES DE L'UIP EN MATIÈRE D'ÂGE	AO-25
(1)	Patinage artistique	AO-25
(2)	Patinage synchronisé	AO-26
3.0	RÉPERTOIRE DE PATINAGE CANADA	
3.1	CONSEIL D'ADMINISTRATION	AO-26
3.2	BUREAU NATIONAL	AO-29
3.3	COMITÉS NATIONAUX	AO-29
3.4	SECTIONS DE PATINAGE CANADA	AO-30
3.5	MEMBRES HONORAIRES	AO-31
3.6	OFFICIELS HONORAIRES	AO-32

3.7	PRÉSIDENTS DE PATINAGE CANADA	AO-33
3.8	MEMBRES DU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU PATINAGE ARTISTIQUE CANADIEN	AO-33
3.9	MÉDAILLÉS CANADIENS AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER	AO-34
3.10	MÉDAILLÉS CANADIENS AUX CHAMPIONNATS DU MONDE	AO-34

APERÇU DE L'ORGANISATION

1.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 ADHÉSION À L'UIP

Patinage Canada est un membre dûment élu de l'Union internationale de patinage et, en tant que tel, détient et exerce une autorité sur le patinage artistique au Canada.

1.2 ACCORD AVEC LA U.S. FIGURE SKATING

Patinage Canada a conclu avec la United States Figure Skating un accord en vertu duquel chacune reconnaît que l'autre est l'unique organisme directeur du patinage artistique sur glace dans son propre pays. Chacune convient de reconnaître et d'appliquer tous les règlements et toutes les décisions de l'autre, concernant les patineurs artistiques sur lesquels elle a une autorité.

1.3 DROIT DE TENIR DES CHAMPIONNATS AU CANADA

- (1) Quand les Jeux olympiques, les Championnats du monde et les Championnats du monde junior ont lieu au Canada, l'Association se charge de l'organisation au nom de l'Union internationale de patinage.
- (2) Pour les autres compétitions ou championnats internationaux et nationaux de patinage artistique et de patinage synchronisé, ainsi que les rondes de qualification pour les championnats canadiens de patinage artistique et de patinage synchronisé organisés au Canada, les droits de propriété doivent revenir à l'Association.

1.4 LISTE DES COMPÉTITIONS DE PATINAGE CANADA POUR L'ANNÉE 2006-2007

COMPÉTITION	DATE	LIEU
North American Challenge Skate	17 au 19 août 2006	Burnaby (C.-B.)
North American Challenge Skate	24 au 26 août 2006	Pittsburg (Pa)
Internationaux HomeSense Patinage Canada 2006	2 au 5 novembre 2006	Victoria (C.-B.)
Défi de l'Ouest BMO Groupe financier – Patinage Canada Défi de l'Est BMO Groupe financier – Patinage Canada	29 nov. au 3 déc. 2006	Moncton (N.-B.)
Championnats canadiens BMO	15 au 21 janvier 2007	Halifax (N.-É.)
Festival régional de patinage synchronisé du Centre	26 au 28 janvier 2007	North Bay (Ont.)
Championnats nationaux juniors BMO Groupe financier – Patinage Canada	31 janv. au 3 fév. 2007	Brampton (Ont.)
Festival régional de patinage synchronisé de l'Ouest	2 au 4 février 2007	Chilliwack (C.-B.)
Festival régional de patinage synchronisé de l'Est	9 – 10 février 2007	St. John's (T.-N.)
Championnats canadiens de patinage synchronisé BMO Groupe financier – Patinage Canada	22 au 25 février 2007	Chicoutimi (Qc)
Championnats du monde juniors de patinage artistique de l'UIP	26 fév. au 4 mars 2007	Oberstdorf (Allem.)
Jeux d'hiver du Canada 2007	4 au 10 mars 2007	Whitehorse (T.-Y.)
ISU World Challenge Cup pour les juniors 2007 (patinage synchronisé)	8 au 10 mars 2007	Nottingham (G.-B)
Championnats du monde de patinage artistique de l'UIP 2007	19 au 25 mars 2007	Tokyo (Japon)
Championnats nationaux de Patinage STAR HomeSense 2007 Championnats pour adultes de Patinage Canada 2007	22 au 24 mars 2007	Calgary (Alb.)

Championnats mondiaux de l'UIP en patinage synchronisé	30 – 31 mars 2007	London (Ont.)
Congrès annuel et assemblée générale de Patinage Canada	24 au 27 mai 2007	Montréal (Qc)

1.5 PROGRAMMES D'INITIATION AU PATINAGE

(1) PATINAGE PLUS :

Patinage Plus, le programme vedette d'initiation au patinage de Patinage Canada offert aux débutants de tous les âges, enseigne les mouvements fondamentaux (patinage avant, patinage arrière, virage, arrêt, pirouette et saut) et les habiletés de base. Le programme se compose de sept étapes. Il met l'accent sur le plaisir et le mouvement continu et est enseigné en groupe par des entraîneurs professionnels de Patinage Canada et des assistants de programme qualifiés. Les écussons et les récompenses servent à motiver les patineurs à réussir et à apprendre des habiletés de même qu'à stimuler leur intérêt. Patinage Plus alimente les autres programmes de Patinage Canada mais n'est pas une condition préalable à l'inscription à ces autres programmes.

L'étape 7, qui est la dernière étape facultative d'enrichissement (pré-préliminaire) du programme Patinage Plus, est une étape de transition entre Patinage Plus et le programme Patinage STAR, le programme de base de patinage artistique de Patinage Canada. Elle initie les patineurs à des habiletés propres au patinage artistique qui font partie des tests préliminaires. Les patineurs qui réussissent l'étape 7 sont sur la bonne voie vers leur premier test de Patinage Canada.

Le nombre moyen de patineurs sur la glace pendant une séance de Patinage Plus est de 60 (pour une patinoire nord-américaine). Le nombre exact varie en fonction de la taille du club, du nombre d'entraîneurs professionnels et du temps de glace disponible. Patinage Canada exige que ses clubs prodiguent au moins 10 minutes d'instruction professionnelle à chaque groupe d'enfants (généralement 10 enfants par groupe). Ainsi, si un club dispose de 60 minutes de temps de glace et d'un seul entraîneur professionnel, il doit limiter à 60 le nombre de patineurs qui participent à la séance de Patinage Plus.

STRUCTURE DU PROGRAMME, ÉCUSSENS ET RÉCOMPENSES : Le programme de Patinage Plus est structuré selon une grille de développement de six mouvements fondamentaux. DÉPLACEMENT avant, DÉPLACEMENT arrière, ARRÊT, VIRAGE, PIROUETTE, et SAUT organisés en six étapes d'apprentissage et se terminant par une septième étape facultative pour les patineurs qui désirent continuer en patinage artistique. Les habiletés sont organisées en progressions, du plus simple au plus complexe. Chaque étape porte sur un aspect particulier. Une fois les habiletés d'une étape maîtrisées, le patineur reçoit un écusson. Les noms des écussons sont les suivants: étape 1 équilibre, étape 2 glissés avant, étape 3 glissés arrière, étape 4 courbes, étape 5 puissance, étape 6 vitesse et étape 7 pré-préliminaire.

Mouvement fondamental	Étape 1 Équilibre	Étape 2 Glissés avant	Étape 3 Glissés arrière	Étape 4 Courbes	Étape 5 Puissance	Étape 6 Vitesse	Étape 7 facultative pré-préliminaire	Écusson
Déplacement avant								Déplacement avant
Déplacement arrière								Déplacement arrière
Arrêt								Arrêt
Virage								Virage
Pirouette								Pirouette
Saut								Saut
Écusson	Étape 1 Équilibre	Étape 2 Glissés avant	Étape 3 Glissés arrière	Étape 4 Courbes	Étape 5 Puissance	Étape 6 Vitesse	Étape 7 facultative pré-préliminaire	Écusson
Habiletés défis facultatives								

(1.5 Suite des Programmes d'initiation au patinage – (1) Patinage Plus)

Les patineurs peuvent aussi progresser de façon horizontale sur la grille pour terminer toutes les étapes des mouvements fondamentaux. Par exemple, le patineur qui fait toutes les étapes du mouvement fondamental « ARRÊT » reçoit l'écusson ARRÊT.

Patinage Canada a produit une série d'écussons et de récompenses que les entraîneurs doivent distribuer aux patineurs pour les récompenser de leur participation et effort. Les clubs peuvent également offrir d'autres récompenses telles des rubans, d'autres feuilles à colorier, des tampons à main, leurs propres autocollants et des surprises spéciales pour différentes occasions - les possibilités sont illimitées!

Au bas de chaque étape on trouve une série d'habiletés défis facultatives. Le défi consiste à apprendre et à exécuter ces habiletés pour le plaisir. Elles permettent aussi de repérer les patineurs de talent.

NORMES MINIMALES POUR LA PRESTATION DE PATINAGE PLUS :

- Patinage Plus est le seul programme d'initiation au patinage offert par les clubs de Patinage Canada
- Tous les participants doivent être des membres en règle de Patinage Canada
- Au moins un entraîneur professionnel de Patinage Canada doit être présent sur la glace pour enseigner, en plus des assistants de programme qui peuvent aider au besoin
- La proportion est de un entraîneur/assistant de programme pour 10 patineurs
- L'entraîneur professionnel de Patinage Canada doit donner au moins 10 minutes de leçon à chaque groupe (au cours d'une séance de 50 minutes)
- Les patineurs sont en mouvement continu 90 % du temps - ils sont peu de temps immobiles et n'attendent pas leur tour pour s'entraîner aux habiletés
- On utilise toute la surface glacée au moins une fois pendant la séance pour permettre aux patineurs de patiner avec vitesse
- On voit nettement les patineurs avancer ou progresser d'un niveau au suivant (les patineurs ne doivent pas être ralentis)
- On utilise les circuits et les stations pour enseigner les habiletés et s'y exercer
- On utilise des activités variées et des méthodes d'enseignement qui conviennent à l'âge des participants (groupes cibles : niveau préscolaire, groupe principal et adulte)
- On utilise de la musique, des moyens pédagogiques et des accessoires
- On distribue les écussons et les récompenses conçus par Patinage Canada en plus des autres récompenses telles les autocollants, les tampons à main, etc.

Les clubs, les écoles de patinage et les entraîneurs professionnels membres de Patinage Canada peuvent acheter le matériel, les manuels, les écussons et les récompenses de Patinage Plus en visitant le magasin virtuel de Patinage Canada à www.skatecanada.ca ou en composant le **1 888 747-2372**.

(2) PATINAGE SYNCHRONISÉ PLUS :

Le programme Patinage synchronisé Plus enseigne aux patineurs de tous les âges les éléments fondamentaux du patinage synchronisé. Le programme comprend quatre niveaux. Des équipes de huit patineurs et plus peuvent gagner des récompenses en réussissant les éléments prescrits. De nombreux clubs offrent Patinage synchronisé Plus conjointement avec le programme de Patinage Plus et le programme de Patinage STAR enseigné en groupe.

(1.5 Suite des Programmes d'initiation au patinage – (2) Patinage synchronisé Plus)

(3) PATINAGE INTENSIF PLUS :

Patinage intensif Plus se veut une alternative au patinage artistique et enseigne l'équilibre, la puissance, l'agilité, la vitesse et l'endurance, des habiletés particulièrement importantes pour les joueurs de hockey et de ringuette.

Pour une patinoire nord-américaine standard, le nombre de patineurs recommandé sur la glace est de 30 à 32, soit un ratio patineur/entraîneur d'environ 10:1.

Le programme comprend six niveaux, les niveaux 1 à 6. Chaque niveau comprend un chevron bronze, argent et or. Une composante préalable à trois niveaux, A, B et C est également offerte aux jeunes patineurs qui désirent apprendre les éléments fondamentaux du patinage dans un contexte de patinage intensif.

Patinage intensif Plus utilise un système unique d'évaluation pour ses six niveaux. Les patineurs doivent patiner un parcours d'habiletés. Les patineurs s'entraînent à effectuer ce parcours pendant leurs séances hebdomadaires. L'évaluation de la performance est fondée sur la précision de l'exécution et la rapidité.

Les habiletés de la composante préalable sont évaluées de la même façon que les habiletés du programme Patinage Plus. Les enfants reçoivent une récompense lorsqu'ils ont maîtrisé toutes les habiletés d'un niveau.

Seuls les entraîneurs certifiés au niveau I du PNCE, ou à un niveau supérieur, et qui ont suivi le cours des entraîneurs de Patinage intensif Plus, sont qualifiés pour enseigner ce programme. Les clubs de Patinage Canada et les écoles de patinage sanctionnées qui offrent le programme de Patinage intensif Plus doivent avoir au sein de leur personnel un entraîneur certifié de Patinage intensif Plus qui enseigne le programme.

1.6 APERÇU DES PROGRAMMES DE PATINAGE ARTISTIQUE

Les patineurs peuvent choisir de s'inscrire au programme Patinage STAR pour apprendre les habiletés de base de patinage artistique et passer des tests lors de séances de tests organisées. Les patineurs du programme Patinage STAR peuvent également choisir de participer à des compétitions (épreuves non qualificatives). D'autres patineurs et patineuses opteront de s'inscrire au Programme de compétition de Patinage Canada, de faire du patinage synchronisé ou de faire du patinage à titre de patineur ou patineuse adulte.

(1) PROGRAMME Patinage STAR :

Le programme Patinage STAR de Patinage Canada offre aux patineurs et patineuses l'occasion de perfectionner leurs habiletés de patinage de base ou avancées dans quatre domaines différents: interprétation, danse, style libre et habiletés de patinage, qui sont ensuite groupés dans les niveaux suivants :

(1.6 Suite des Programmes de patinage artistique – (1) Patinage STAR)

TESTS DU NIVEAU PRIMAIRE

Habilités de patinage : préliminaire et junior bronze

Style libre : préliminaire et junior bronze

Danse : préliminaire et junior bronze

Interprétation : introduction

TESTS DU NIVEAU INTERMÉDIAIRE

Habilités de patinage : senior bronze et junior argent

Style libre : senior bronze et junior argent

Danse : senior bronze et junior argent

Interprétation : bronze

TEST DU NIVEAU SENIOR

Habilités de patinage : senior argent et or

Style libre : senior argent et or

Danse : senior argent, or et diamant

Interprétation : argent et or

ORDRE DES TESTS - Un candidat à un test doit avoir réussi tous les tests précédents dans la même catégorie, et ce pour chacune des disciplines. Par exemple, un patineur doit réussir le test préliminaire des habiletés de patinage avant d'essayer le test junior bronze des habiletés de patinage. Il y a deux exceptions à cette règle. Chaque partie des tests de style libre peut être essayée séparément (éléments et programme). Par exemple, un patineur doit réussir les éléments du test junior bronze pour avancer aux éléments du test senior bronze. Il n'est pas nécessaire pour ce patineur de réussir le programme au niveau équivalent avant d'avancer. De plus, dans le Programme des tests de compétition, les patineurs peuvent débiter les tests à n'importe quel niveau.

ÉVALUATION DES TESTS - Un évaluateur seul évalue les tests du programme Patinage STAR de Patinage Canada. Les évaluateurs ont reçu une formation pour évaluer les tests selon des normes établies par Patinage Canada et pour vérifier si le candidat maîtrise les habiletés prescrites pour passer au niveau plus avancé. Tous les tests du programme Patinage STAR de Patinage Canada sont évalués selon l'échelle de mentions suivante : besoin d'amélioration, satisfaisant, bien et excellent. Pour réussir un test, le candidat doit satisfaire des exigences spécifiques quant aux éléments à exécuter et obtenir pour sa performance la mention satisfaisant ou mieux.

COMPOSITION DES TESTS - La section suivante décrit tous les tests de Patinage Canada. Pour plus de détails (p. ex., liste des éléments pour les tests de style libre, les tracés des danses ou des habiletés de patinage), veuillez consulter le Manuel technique de Patinage Canada. Pour acheter le Manuel technique ou le Manuel des règlements, visitez le magasin virtuel de Patinage Canada à l'adresse www.skatecanada.ca ou communiquez avec les Services aux membres, au bureau national, en composant le **1 888 747-2372**.

TESTS DES HABILITÉS DE PATINAGE - Le Programme des habiletés de patinage comprend six niveaux, allant du test préliminaire au test du niveau or. Un exercice des habiletés de patinage est un exercice où sont combinés les mouvements fondamentaux, exécutés sur un tracé et patinés en solo au son d'une musique prescrite. Les mouvements proviennent des figures imposées, du style libre et de la danse sur glace.

(1.6 Suite des Programmes de patinage artistique – (1) Patinage STAR)

Chaque exercice est unique et met l'accent sur diverses habiletés techniques, dans un ordre logique de progression allant du niveau préliminaire au niveau or.

TESTS DE STYLE LIBRE - Le programme Patinage STAR de Patinage Canada comprend six niveaux de test de style libre : préliminaire, junior bronze, senior bronze, junior argent, senior argent et or. Chaque niveau de test se compose d'éléments isolés et d'un programme libre qui peuvent être évalués séparément.

Éléments - La partie des éléments isolés des tests de style libre comprend les exercices de poussées-élans, les sauts, les pirouettes, les mouvements de transition et les séquences de pas. Pour réussir cette partie du test, les patineurs de tous les niveaux doivent exécuter 14 éléments dont 12 au moins avec la mention satisfaisant ou mieux. À la demande de l'évaluateur, le patineur peut reprendre au maximum quatre éléments isolés d'un test de style libre si cela est nécessaire pour réussir le test. Dans tous les cas, seul le meilleur essai sera noté. Le candidat peut choisir de reprendre un élément raté immédiatement après son exécution ou à la fin de la partie du test.

Pour les six tests de style libre, les candidats doivent recevoir la mention satisfaisant ou mieux pour réussir les exercices de poussées-élans.

Un patineur doit réussir les éléments du niveau précédent pour avancer aux éléments du niveau supérieur, mais il n'est pas nécessaire pour ce patineur de réussir le programme libre du niveau équivalent pour avancer aux éléments du niveau suivant.

Programme libre - La partie du programme libre du test est d'une durée déterminée, exécutée au son d'une musique au choix du candidat. Le programme doit contenir certains éléments (exécutés avec succès) pour que le test soit réussi. Pour la liste détaillée des exigences concernant chaque niveau de test, veuillez consulter le Manuel technique de Patinage Canada.

Un patineur doit réussir le programme du niveau précédent pour avancer au programme du niveau suivant, mais il n'est pas nécessaire pour ce patineur de réussir les éléments du niveau équivalent pour avancer au programme du niveau suivant.

TESTS DE DANSE - Le Programme des tests de danse, qui comprend sept niveaux, enseigne le synchronisme, la musicalité, l'interprétation du rythme, la structure de même que les habiletés de patinage fondamentales comme les courbes, l'évolution, la maîtrise et l'unisson.

Les danses du programme Patinage STAR peuvent être essayées dans n'importe quel ordre, mais le candidat doit réussir toutes les danses d'un test avant de passer au niveau plus élevé. En plus des tests de danses imposées, il y a aussi les tests de danse créative qui peuvent remplacer les tests de danses imposées de certains niveaux. Les danses créatives ont été introduites dans le Programme des tests le 1^{er} juillet 2003, et remplacent les tests de variante de danse, de danse bronze rythmique et de danse argent et or d'interprétation.

Pour les tests, un couple se compose d'un homme et d'une femme, chacun exécutant ses propres pas. Lorsqu'une candidate ne peut se procurer un partenaire de sexe masculin, elle peut choisir un partenaire de sexe féminin qui exécutera alors les pas prescrits pour l'homme. Cela s'applique aussi aux tests de danse créative. Cependant, si les deux patineurs sont candidats à l'un de ces tests (c.-à-d., la danse

(1.6 Suite des Programmes de patinage artistique – (1) Patinage STAR)

créative), ils doivent faire le test en question deux fois, de manière à ce que chaque partenaire soit évalué (ou, si deux évaluateurs sont présents, le couple peut exécuter la danse une seule fois pendant que les deux évaluateurs évaluent chacun un des candidats). Une patineuse peut patiner les pas du patineur et recevoir les crédits d'un test de danse en plus des crédits accordés pour l'exécution des pas de la patineuse (c'est-à-dire les tests de danse peuvent être exécutés plus d'une fois). Si la patineuse décide de passer un test de danse en exécutant les pas du partenaire, cela doit être indiqué sur la feuille de test.

La Valse américaine et le Fox-trot de Keats (junior argent), le Blues et le Kilian (senior argent), le Quickstep et le Samba argent (or) peuvent être exécutés en solo ou avec un partenaire. Aucune danse n'a été désignée comme une danse devant être exécutée obligatoirement en solo. Toutefois, l'évaluateur peut demander l'exécution en solo d'une danse afin de déterminer si le candidat a été trop aidé par son partenaire et de vérifier sa connaissance des pas, du tracé ou du synchronisme de la danse, ou encore pour évaluer les habiletés de danse de base du candidat. Lorsque l'évaluateur demande un solo, cela ne signifie pas que le patineur échouera le test – mais il lui donne plutôt une autre chance de montrer son état de préparation pour le niveau suivant. Il est important de noter que les évaluateurs ne peuvent pas demander un solo ni pour les danses du niveau préliminaire ni pour celles du niveau diamant. De plus, les évaluateurs ne peuvent pas exiger une danse en solo pour les patineurs âgés de 25 ans ou plus.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les tracés et les pas des danses, consultez le Manuel technique de Patinage Canada.

TESTS DU PROGRAMME D'INTERPRÉTATION - Le programme d'interprétation a été ajouté au programme Patinage STAR de Patinage Canada afin d'encourager la créativité et l'interprétation chorégraphique de la musique et pour offrir, aux patineurs qui le désiraient, l'occasion d'explorer l'aspect performance du patinage sans avoir à se soucier des éléments techniques.

Les patineurs peuvent se présenter aux tests individuellement ou en couple (homme/femme, femme/femme ou homme/homme) dans les niveaux suivants : introduction, bronze, argent et or.

Il n'y a pas d'exigences en matière d'âge pour les tests d'interprétation et la musique vocale est permise.

(2) COMPÉTITIONS POUR LES PARTICIPANTS AU PROGRAMME Patinage STAR DE PATINAGE CANADA :

Des sondages récents ont indiqué que bien qu'un patineur décide de ne pas s'inscrire au Programme de compétition de Patinage Canada, il veut néanmoins avoir l'occasion de se mesurer à d'autres patineurs en compétition. Patinage Canada offre aux patineurs de tests diverses occasions de compétition.

Compétition de club - Les clubs tiennent des compétitions pour permettre à leurs membres de se mesurer entre eux. Le club détermine les catégories qui tiennent généralement compte des lignes directrices du programme de Patinage STAR de Patinage Canada (quant à la durée du programme, nom des catégories, types d'épreuves, etc.). Le club peut aussi créer des épreuves comme le tir au canard le plus long, des épreuves d'interprétation, des couples similaires, etc.

Compétitions interclubs et de Patinage STAR - Ce sont des compétitions organisées auxquelles plusieurs clubs de la même région participent, ou pour toutes les sections, quand la compétition est

(1.6 Suite des Programmes de patinage artistique – (2) Compétitions pour les participants de Patinage STAR)

d'envergure nationale. Les catégories tiennent généralement compte des directives de la section de Patinage Canada de sorte que toutes les compétitions interclubs au sein d'une section sont uniformisées (ce qui permet de tenir une finale de la section comme le font la plupart des sections). Pour plus de détails sur ces compétitions, veuillez vous adresser à votre section d'appartenance. Le programme des Championnats nationaux de Patinage STAR a été conçu afin de fournir aux patineurs qui veulent poursuivre le patinage dans le cadre du programme de Patinage STAR, mais relever le défi de la compétition, la possibilité de prendre part à des compétitions et se qualifier éventuellement pour des championnats nationaux crédibles et uniformisés. Pour plus de détails sur ce programme, consultez le site Web www.patinagecanada.ca ou téléphonez au Service des programmes de patinage, au bureau national, au 1 888 747-2372.

Compétition invitation - Une compétition coordonnée et offerte par la section ou un ou des clubs, généralement aux patineurs de tests et de compétition (épreuves distinctes). La plupart des épreuves sont conformes aux exigences de Patinage Canada (p. ex., la durée du programme, les critères d'admissibilité), mais il est conseillé de consulter l'avis de la compétition (la liste des renseignements précis concernant la compétition) pour vérifier les conditions.

(3) APERÇU DU PROGRAMME DE COMPÉTITION :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - Le Programme de compétition de Patinage Canada peut être à la fois amusant et stimulant pour les athlètes qui cherchent à perfectionner leurs habiletés dans un milieu de compétition. Du niveau juvénile à senior, les patineurs ont de nombreuses occasions pendant la saison de participer à des compétitions. Bien que la participation aux niveaux plus élevés de la compétition et une plus grande compétence soient le but final, les patineurs, les parents et les entraîneurs ne devraient jamais perdre de vue ce qui est réellement important – l'épanouissement et le développement personnels de l'athlète.

Le Programme de compétition de Patinage Canada comprend :

- Le Programme des tests de compétition (patinage en simple, patinage en couple et danse sur glace)
- Le système de qualification (patinage en simple, patinage en couple et danse sur glace)

(4) PROGRAMME DES TESTS DE COMPÉTITION :

Le Programme des tests de compétition est un programme de tests pour les patineurs de patinage en simple, de patinage en couple et de danse qui désirent participer aux épreuves de qualification au sein de Patinage Canada. Les patineurs se présentent aux tests de la discipline dans laquelle ils désirent concourir. Les patineurs qui désirent prendre part aux épreuves de qualification doivent passer ces tests pour être admissibles à concourir. Les tests de compétition ont été conçus en vue d'uniformiser le niveau des concurrents qui se présentent aux compétitions au pays et afin de mieux distinguer le programme des tests du programme de compétition. Les patineurs peuvent s'inscrire au Programme de compétition à n'importe quel moment comme ils peuvent passer à un autre programme de Patinage Canada quand ils le désirent.

ORDRE DES TESTS - Il n'y a aucune exigence préalable pour les tests de compétition, si bien que le patineur ou le couple de patinage ou de danse peut débiter au niveau auquel il désire concourir. Les candidats sont également autorisés à se présenter à des tests de niveau supérieur et participer à des compétitions de niveaux inférieurs, pourvu qu'ils respectent tous les autres critères d'admissibilité. En

(1.6 Suite des Programmes de patinage artistique – (4) Programme des tests de compétition)

outre, pour les encourager à subir les tests de compétition, les patineurs qui réussissent ces tests reçoivent les équivalences pour le programme Patinage STAR de Patinage Canada.

Ainsi le patineur qui décide de passer du Programme de compétition de Patinage Canada au programme Patinage STAR de Patinage Canada peut poursuivre les tests à partir du niveau pour lequel on lui a accordé une équivalence.

ÉVALUATION DES TESTS DE COMPÉTITION - Les tests de compétition sont jugés par un jury de trois juges (bien qu'on puisse recourir à une seule personne avec la permission du président du Comité des évaluateurs et des juges de la section). Les candidats sont évalués en fonction de leur capacité de concourir au niveau de compétition correspondant (par exemple, compétition pré-novice de patinage en simple). Les juges attribuent deux notes pour chaque test de compétition, comme suit :

Patinage en simple (programme libre) – Valeur technique et présentation

Patinage en couple (programme libre) – Valeur technique et présentation

Danse (voir la section spécifique sur la danse)

COMPOSITION DES TESTS - La section suivante décrit tous les tests de compétition de Patinage Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements à ce sujet dans le Manuel technique de Patinage Canada. Pour vous procurer un exemplaire du Manuel technique, visitez le magasin virtuel de Patinage Canada à l'adresse www.skatecanada.ca ou communiquez avec les Services aux membres, au bureau national, en composant le **1 888 747-2372**.

PATINAGE EN SIMPLE - Les tests de compétition de patinage en simple comprennent un programme libre seulement. Le Comité des programmes de patinage de Patinage Canada a établi des normes précises (approuvées par le Conseil d'administration de Patinage Canada) qui doivent être rigoureusement appliquées. Pour acheter le Manuel des normes pour les tests de compétition de patinage en simple visitez notre magasin virtuel ou communiquez avec le bureau national.

PATINAGE EN COUPLE - Les tests de compétition de patinage en couple comprennent le programme libre seulement.

Pour le moment, il n'existe pas de normes déterminées pour ces tests, mais les candidats doivent satisfaire les exigences d'un programme bien équilibré établies pour ce niveau. Vous trouverez dans le Manuel technique de Patinage Canada la définition d'un programme bien équilibré pour chaque niveau.

Les juges utilisent les mêmes critères que pour le test de compétition de patinage en simple, mais évaluent aussi l'unisson du couple.

DANSE SUR GLACE – Chacun des tests de compétition de danse est légèrement différent des autres tests et tient compte du niveau du candidat qui passe le test. Comme les autres tests de compétition, les candidats peuvent commencer les tests à n'importe quel niveau du programme de tests de danse de compétition. Les candidats peuvent essayer les tests en couple ou individuellement, si l'un des partenaires a déjà subi le test auquel l'autre partenaire se présente.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les règlements officiels, le Manuel technique, le Manuel de gestion des compétitions et le site Web de Patinage Canada à www.skatecanada.ca.

(5) COMPÉTITIONS ET CHAMPIONNATS DE QUALIFICATION EN VUE DES CHAMPIONNATS CANADIENS :

Le Programme de compétition de Patinage Canada offre aux patineurs de compétition la possibilité de participer à des compétitions nationales uniformisées. Ces compétitions sont un tremplin pour d'autres programmes de Patinage Canada comme l'équipe de développement, les équipes nationales junior et senior de même que les équipes des Championnats du monde et des Jeux olympiques. Les patineurs peuvent participer à des compétitions de qualification aux niveaux juvénile, pré-novice, novice, junior et senior et dans les disciplines de patinage en simple, de patinage en couple et de danse.

ADMISSIBILITÉ – Les patineurs qui participent aux compétitions de qualification en vue des Championnats canadiens doivent satisfaire à des exigences particulières en matière d'admissibilité. Pour les épreuves de toutes les disciplines, les patineurs doivent avoir réussi des tests précis avant de pouvoir participer à la compétition. Il n'y a aucune exigence en matière d'âge pour la plupart des épreuves et disciplines (à l'exception du patinage en simple juvénile, et du patinage en simple et de la danse junior).

CHAMPIONNATS DE SOUS-SECTION – Ces compétitions sont les premières dans la série des championnats et des compétitions de qualification de Patinage Canada. Dans certaines sections, on les appelle des championnats régionaux. Les championnats de sous-section sont tenus à différents endroits dans la section. Les patineurs qui remportent les premières places aux championnats de sous-section participent ensuite à la compétition de qualification suivante, notamment aux championnats de section de BMO Groupe financier (la section a le pouvoir de décider du nombre de patineurs et de couples qui peuvent se qualifier pour les championnats de section).

CHAMPIONNATS DE SECTION – Les sections organisent des championnats de section chaque année, à l'automne. Lorsque la section n'organise pas de championnats de sous-section, les patineurs et les couples peuvent s'inscrire directement aux championnats de section BMO Groupe financier – Patinage Canada de leur section respective. Les patineurs et les couples qui obtiennent la première place (au Québec, la première et la deuxième places) aux épreuves juvéniles avancent aux Championnats nationaux juniors BMO Groupe financier – Patinage Canada. Les patineurs et les couples qui se classent parmi les quatre premières places (au Québec, les huit premières places) dans les épreuves pré-novices, novices et juniors des championnats de section avancent à l'une ou l'autre des compétitions Défi BMO Groupe financier - Patinage Canada. Les patineurs et les couples qui remportent les quatre premières places (au Québec, les huit premières places) dans les épreuves seniors avancent aux Championnats canadiens BMO Groupe financier.

COMPÉTITIONS DÉFI – Les deux compétitions Défi BMO Groupe financier - Patinage Canada sont organisées à la fin du mois de novembre ou au début du mois de décembre. Le Défi de l'Ouest BMO Groupe financier - Patinage Canada comprend les patineurs et les couples de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Nord de l'Ontario et de l'Ouest de l'Ontario. Le Défi de l'Est BMO Groupe financier - Patinage Canada comprend les patineurs et les couples du Centre de l'Ontario, de l'Est de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve. Les patineurs et les couples qui se classent dans le premier tiers ou parmi les huit premiers (selon le nombre le plus élevé) aux épreuves pré-novices et novices participent ensuite aux Championnats nationaux juniors BMO Groupe financier - Patinage Canada. Les patineurs et les couples juniors qui se classent dans la première moitié ou parmi les 10 premiers (selon le nombre le plus élevé) participent ensuite aux Championnats canadiens BMO Groupe financier. Lorsqu'il y a huit (8) concurrents pré-novices/novices ou moins ou 10 concurrents juniors ou moins au Défi de l'Ouest BMO Groupe financier - Patinage Canada ou 11 concurrents pré-novices/novices ou 10 concurrents juniors ou

(1.6 Suite des Programmes de patinage artistique – (5) Compétitions et championnats de qualification en vue des Championnats canadiens)

moins au Défi de l'Est BMO Groupe financier - Patinage Canada, les patineurs et les couples dans ces épreuves avancent automatiquement aux Championnats canadiens ou aux Championnats nationaux juniors, selon le cas.

CHAMPIONNATS NATIONAUX JUNIORS – Les Championnats nationaux juniors BMO Groupe financier – Patinage Canada, qui se tiennent chaque année au mois de janvier, marquent le point culminant de la structure de qualification pour les patineurs et les couples juvéniles, pré-novices et novices. Les patineurs et couples peuvent être choisis pour participer à des compétitions internationales en fonction de leur performance à cette compétition et pour faire partie de l'équipe nationale de développement.

CHAMPIONNATS CANADIENS – Selon leur performance aux Championnats canadiens BMO, la dernière étape de la structure des compétitions de qualification, les patineurs peuvent être sélectionnés pour faire partie de l'équipe nationale junior, l'équipe nationale senior, de l'équipe des Championnats du monde ou de l'équipe des Jeux olympiques. Ce championnat, organisé chaque année au mois de janvier, est l'événement le plus prestigieux de la structure de compétitions de qualification.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les compétitions et les championnats de qualification, communiquez avec le bureau de votre section ou avec le Service des programmes de patinage, au bureau national de Patinage Canada, en composant le **1 888 747-2372**.

1.7 PROGRAMME DE PATINAGE SYNCHRONISÉ

(1) RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Le patinage synchronisé est une discipline spécialisée du patinage, différente des autres disciplines de patinage artistique. Il comprend habituellement un groupe de huit patineurs ou plus qui exécutent différentes formations et manoeuvres en groupe. Le terme « synchronisé » met l'accent sur l'importance de l'unisson, de la précision des formations et de la synchronisation de l'équipe.

En patinage synchronisé, les patineuses et patineurs doivent exécuter les mouvements avec assez d'harmonie pour donner l'impression d'unité, et non de patineurs individuels patinant ensemble. Un programme de patinage synchronisé bien équilibré comprend les manoeuvres suivantes :

Cercle - Une formation qui tourne autour d'un centre commun (par exemple, des cercles simples, doubles ou triples, ouverts ou fermés).

Ligne - Une formation composée d'une ou deux rangées droites qui se déplacent ensemble, côte à côte ou l'une derrière l'autre (par exemple, lignes droites, lignes horizontales, lignes de pieds lancés, lignes parallèles et toutes leurs variantes).

Bloc - Une formation composée de trois lignes ou plus et prenant des formes différentes qui se déplacent ensemble (comme un bloc en forme de carré, de triangle, de rectangle ou ouvert).

Roue - Une manoeuvre au cours de laquelle des formations diverses tournent autour d'un pivot (par exemple, la roue à 2, 3, 4, 5 ou 6 rayons, le tourniquet parallèle, les roues à rayons, les roues avec entrecroisement (le fouet) et les roues avec déplacement).

(1.7 Suite des Programmes de patinage synchronisé – (1) Renseignements généraux)

Entrecroisement - Manœuvre au cours de laquelle une partie de l'équipe traverse l'autre partie de l'équipe (par exemple, toutes les traversées et les entrecroisements qui incorporent des lignes, des blocs, des cercles et des roues).

Pirouettes – Un mouvement de rotation d'au moins trois (3) révolutions sur un (1) pied sur place

- Pirouettes individuelles: les patineurs exécutent une pirouette individuellement sur un (1) pied
- Pirouettes en couple; une pirouette exécutée par deux (2) patineurs sur place autour d'un axe commun sur un (1) pied par chaque partenaire simultanément pendant trois (3) révolutions. Cette pirouette peut être commencée et/ou complétée sur un (1) pied.

Les patineurs peuvent accroître la difficulté des manœuvres en ajoutant des séquences de pas, des mouvements de style libre, des prises et des mouvements de transition entre les manœuvres pendant l'exécution du programme.

(2) COMPÉTITIONS :

Le patinage synchronisé s'est rapidement transformé en un sport innovateur et dynamique qui donne une nouvelle énergie à la collectivité du patinage artistique. Aujourd'hui, il existe deux genres d'équipes de patinage synchronisé au Canada, les équipes de haute performance qui participent aux compétitions de qualification de patinage synchronisé et des équipes qui sont sans doute aussi compétitives mais moins établies et qui participent aux compétitions du Festival de patinage synchronisé.

Pour qu'une équipe soit admissible à participer à l'un ou l'autre de ces volets, elle doit satisfaire à des exigences précises concernant le nombre de patineurs qui sont membres de l'équipe, les tests réussis par chaque patineur et le pourcentage prescrit pour ce qui est de l'âge d'une partie des membres de l'équipe.

STRUCTURE DE QUALIFICATION – Des équipes novices, juniors, seniors et adultes participent aux compétitions de qualification. Les équipes novices et adultes patinent un programme libre tandis que les équipes juniors et seniors patinent un programme court et un programme libre. La musique vocale est permise à tous les niveaux.

Les sections organisent des championnats de section de patinage synchronisé lorsque le nombre de concurrents le justifie. Les équipes qui se classent 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e places aux championnats de qualification des sections des niveaux novice, junior, senior et adulte sont invitées à participer aux Championnats nationaux de patinage synchronisé BMO Groupe financier – Patinage Canada. Lorsqu'une équipe s'étant qualifiée pour participer aux championnats nationaux se désiste, l'équipe suivante au classement pourra avoir la chance de la remplacer. Aux Championnats nationaux de patinage synchronisé BMO Groupe financier – Patinage Canada, on organise des rondes de qualification seulement lorsque le nombre de concurrents l'exige (c.-à-d. si 25 équipes ou plus sont inscrites à une épreuve). Pour les rondes de qualification, les équipes doivent exécuter un programme libre seulement.

C'est à la suite des Championnats nationaux de patinage synchronisé BMO Groupe financier – Patinage Canada que seront choisies les équipes qui représenteront le Canada aux Championnats du monde de patinage synchronisé et à diverses autres compétitions internationales, ainsi que les membres de l'équipe nationale de patinage synchronisé.

FESTIVAL DE PATINAGE SYNCHRONISÉ – Le Festival comprend des compétitions pour les équipes de patinage synchronisé des catégories suivantes : Festival pré-novice, Festival pré-juvénile, Festival juvénile, Festival novice, Festival junior, Festival ouvert à tous, Festival adulte, Festival des maîtres. Les équipes qui participent aux compétitions du Festival présentent un programme libre seulement (sauf pour le Festival ouvert à tous qui comprend un programme court et un programme libre). La musique vocale est permise.

Les sections sont divisées en trois régions. La région de l'Ouest comprend la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba; la région du Centre comprend le Nord de l'Ontario, l'Ouest de l'Ontario, le Centre de l'Ontario et l'Est de l'Ontario; et la région de l'Est comprend le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve. Les équipes ne doivent pas se qualifier à une compétition pour prendre part aux épreuves du Festival régional de patinage synchronisé, toutefois selon le nombre de concurrents, il est parfois nécessaire d'organiser une ronde de qualification. Les Festivals régionaux ont lieu chaque année au mois de février.

Les équipes qui obtiennent les six meilleures places aux compétitions du Festival novice, du Festival junior, du Festival ouvert et du Festival adulte se qualifient pour participer au Festival national de patinage synchronisé.

Les équipes du Festival peuvent également participer à de nombreuses compétitions interclubs et compétitions invitation.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le patinage synchronisé, consultez les règlements officiels, le Manuel technique et le Manuel de gestion des compétitions de Patinage Canada. Vous pouvez accéder à ces manuels en visitant le site web de Patinage Canada à www.skatecanada.ca ou en communiquant avec les Services aux membres au **1 888 747-2372**

1.8 UTILISATION DU LOGOTYPE DE PATINAGE CANADA

On demande aux organismes membres de Patinage Canada d'utiliser le logotype de Patinage Canada. L'utilisation du logotype sur le matériel publicitaire et de marketing sensibilisera le public au lien qui existe entre l'organisme national, les bureaux régionaux et les clubs locaux de patinage. Le Service des affaires publiques a élaboré des normes concernant le choix de couleurs et le placement du logotype sur le matériel.

Les sections de Patinage Canada devraient utiliser le logotype conçu spécialement pour souligner leur affiliation à l'organisme national, soit Patinage Canada, p. ex. Patinage Canada – Nouveau-Brunswick.

Les clubs et les écoles de patinage devraient utiliser l'expression « membre de Patinage Canada » conjointement avec leur nom en vue de promouvoir leur association à l'organisme national.

Si vous avez des questions concernant le logotype, communiquez avec le Service des Communications au **1 888 747-2372**.

2.0 TABLEAU D'INFORMATION

Le Tableau d'information de Patinage Canada présente un sommaire des cotisations, des lignes directrices et des renseignements concernant les programmes de patinage. Pour obtenir des renseignements détaillés, consultez la constitution, les règlements officiels, les Politiques et les procédures, le Manuel technique et le Manuel de gestion des compétitions de Patinage Canada.

Tous les droits de Patinage Canada peuvent être modifiés de temps à autre par le Conseil d'administration.

2.1 COTISATIONS DES MEMBRES ET PRIMES D'ASSURANCE

(1) CLUBS :

Chaque année, les clubs doivent s'inscrire à l'Association en versant une cotisation annuelle et les primes d'assurance pertinentes avant le 1^{er} septembre ou le début de la première séance de patinage de leurs programmes. Voir le règlement général 1201 (1) c) (viii).

COTISATION OU PRIME	MONTANT	REMARQUES
Cotisation annuelle	40 \$	
Assurance responsabilité	44 \$	Plus la taxe de vente provinciale de l'Ontario ou du Québec et la TVH de Terre-Neuve.
Assurance collective contre les accidents	0,80 \$ pour chaque membre inscrit	Plus la taxe de vente provinciale de l'Ontario ou du Québec et la TVH de Terre-Neuve.

Remarque :

1. Les clubs sont également tenus de remettre les cotisations annuelles des membres associés et des membres restreints, ainsi qu'une liste de tous les membres.
2. Les clubs des sections de la Colombie-Britannique/Yukon et de la Saskatchewan n'ont pas à verser les primes d'assurances ci-dessus.

(2) ÉCOLES DE PATINAGE :

Chaque année, les écoles de patinage doivent s'inscrire à l'Association en versant une cotisation annuelle et les primes d'assurance pertinentes avant le 1^{er} septembre ou le début de la première séance de patinage de leurs programmes. Consulter le règlement général 1201 (2) c) (v).

(2.1 Suite de la Cotisation des membres et des primes d'assurance – (2) Écoles de patinage)

COTISATION OU PRIME	MONTANT	REMARQUES
Cotisation annuelle	150 \$ plus 1 \$ pour chaque test ou partie de test de Patinage Canada essayé	Le droit comprend les reprises et s'ajoute au droit de test régulier exigé.
Assurance responsabilité	44 \$	Plus la taxe de vente provinciale de l'Ontario ou du Québec et la TVH de Terre-Neuve.
Assurance collective contre les accidents	0,80 \$ pour chaque membre inscrit	Plus la taxe de vente provinciale de l'Ontario ou du Québec et la TVH de Terre-Neuve.

Remarque :

1. Les écoles de patinage sont également tenues de remettre les cotisations annuelles des membres associés et des membres restreints, selon le cas. Consulter votre section.
2. Les écoles de patinage des sections de la Colombie-Britannique/Yukon et de la Saskatchewan n'ont pas à verser les primes d'assurances ci-dessus.

(3) MEMBRES ASSOCIÉS :

Les membres associés sont inscrits par l'Association après le paiement de la cotisation et des primes d'assurance annuelles. Ces frais sont payables par l'intermédiaire de l'organisme d'appartenance du membre. On ne demandera à aucun membre associé de verser plus d'une fois la cotisation et les primes d'assurance annuelles. La période d'adhésion des membres associés correspond à l'année d'adhésion annuelle. Consulter le règlement général 1202 (1) f).

(a) MEMBRES ASSOCIÉS :

COTISATION OU PRIME	MONTANT	REMARQUES
Cotisation annuelle	14 \$	Voir ci-dessus.
Assurance collective contre les accidents	0,80 \$	Le membre associé doit verser le montant de la prime par l'intermédiaire de son organisme d'appartenance, plus la taxe de vente provinciale de l'Ontario ou du Québec et la TVH de Terre-Neuve.

(b) MEMBRES ASSOCIÉS AVEC LES PRIVILÈGES D'UN ENTRAÎNEUR :

COTISATION OU PRIME	MONTANT	REMARQUES
Cotisation annuelle	14 \$	Voir ci-dessus.

(2.1 Suite de la Cotisation des membres et des primes d'assurance – (3) Membres associés)

Droit d'inscription des nouveaux entraîneurs professionnels	100 \$	Toute personne qui n'était pas inscrite à titre d'entraîneur professionnel membre ou de membre associé de Patinage Canada avec les privilèges d'entraîneur au cours de l'année d'adhésion précédente.
Droit de renouvellement des entraîneurs professionnels actifs	66 \$	
Assurance collective contre les accidents	0,80 \$	Le membre associé doit verser le montant de la prime par l'intermédiaire de son organisme d'appartenance, plus la taxe de vente provinciale de l'Ontario ou du Québec et la TVH de Terre-Neuve.
Assurance responsabilité	<u>34 \$</u>	Plus la taxe de vente provinciale de l'Ontario ou du Québec et la TVH de Terre-Neuve.

(4) MEMBRES RESTREINTS :

Les membres restreints sont inscrits à l'Association après avoir payé la cotisation et les primes d'assurance annuelles. Ces frais sont payables par l'intermédiaire de l'organisme « d'appartenance » du membre. On ne demandera à aucun membre restreint de verser plus d'une fois la cotisation et les primes d'assurance annuelles. La période d'adhésion des membres restreints correspond à l'année d'adhésion annuelle. Consulter le règlement général 1202 (2) d).

(a) MEMBRES RESTREINTS :

COTISATION OU PRIME	MONTANT	REMARQUES
Cotisation annuelle	14 \$	Voir ci-dessus.
Assurance collective contre les accidents	0,80 \$	Le membre restreint doit verser le montant de la prime par l'intermédiaire de son organisme d'appartenance, plus la taxe de vente provinciale de l'Ontario ou du Québec et la TVH de Terre-Neuve.

(b) MEMBRES RESTREINTS AVEC LES PRIVILÈGES D'UN ENTRAÎNEUR :

COTISATION OU PRIME	MONTANT	REMARQUES
Cotisation annuelle	14 \$	Voir ci-dessus.

(2.1 Suite de la Cotisation des membres et des primes d'assurance – (4) Membres restreints)

Droit d'inscription des nouveaux entraîneurs professionnels	100 \$	Toute personne qui n'était pas inscrite à titre d'entraîneur professionnel membre ou membre associé avec des privilèges d'entraîneur de Patinage Canada au cours de l'année d'adhésion précédente.
Droit de renouvellement des entraîneurs professionnels actifs	66 \$	
Assurance collective contre les accidents	0,80 \$	Le membre associé doit verser le montant de la prime par l'intermédiaire de son organisme d'appartenance, plus la taxe de vente provinciale de l'Ontario ou du Québec et la TVH de Terre-Neuve.
Assurance responsabilité	34 \$	Plus la taxe de vente provinciale de l'Ontario ou du Québec et la TVH de Terre-Neuve.

(5) MEMBRES ENTRAÎNEURS PROFESSIONNELS :

Un entraîneur de Patinage Canada peut obtenir un statut de membre entraîneur professionnel au sein de l'Association, notamment de membre actif, nouveau ou étranger, conformément aux définitions du Conseil d'administration, sur versement d'une cotisation annuelle et des primes d'assurances applicables avant le 1^{er} septembre de chaque année. La période d'adhésion des entraîneurs professionnels correspond à l'année d'adhésion annuelle. Consulter le règlement général 1202 (3).

COTISATION OU PRIME	MONTANT	REMARQUES
Droit d'inscription annuel des nouveaux membres entraîneurs professionnels	100 \$	Toute personne qui n'était pas inscrite à titre d'entraîneur professionnel membre de Patinage Canada au cours de l'année d'adhésion précédente.
Droit de renouvellement des entraîneurs professionnels actifs	66 \$	
Droit d'inscription annuelle des entraîneurs professionnels étrangers	120 \$	Un entraîneur étranger est une personne qui ne réside pas au Canada.
Assurance responsabilité	<u>34 \$</u>	Plus la taxe de vente provinciale de l'Ontario ou du Québec et <u>la TVH de Terre-Neuve.</u>
Assurance collective contre les accidents	0,80 \$	Plus la taxe de vente provinciale de l'Ontario ou du Québec et <u>la TVH de Terre-Neuve.</u>

(6) MEMBRES HONORAIRES :

Les membres honoraires sont exempts à vie de cotisations. Consulter le règlement 1202 (4).

2.2 PROGRAMME D'ASSURANCE OBLIGATOIRE

Le montant des primes est indiqué ci-dessus. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les programmes d'assurance de Patinage Canada, communiquez avec :

Compagnie :	B.F. Lorenzetti & Associates Inc.
À l'attention de :	Jim Stirling ou Roxanne Jobin
Téléphone :	1 800 465-2842 ou (514) 843-3632
Télécopieur :	(514) 843-3842
Courriel :	jstirling@bf-lorenzetti.ca

Remarque : Les membres de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan sont exempts du programme d'assurance responsabilité et du programme collectif d'assurance contre les accidents de Patinage Canada.

2.3 FONDS EN FIDUCIE DES PATINEURS DE PATINAGE CANADA

L'objet du Programme de Fonds en fiducie des patineurs de Patinage Canada est d'établir des mécanismes au sein de Patinage Canada autorisant une personne admissible (y compris les officiels) à gagner et à recevoir des revenus de sa participation à des compétitions, de l'enseignement du patinage, des activités de partenaire, de dons et de commandites tout en protégeant son statut de personne admissible à participer aux compétitions de Patinage Canada et de l'UIP, et aux Jeux olympiques. Consultez le règlement 2202.

Les règlements concernant l'élaboration et l'exécution des objectifs du Programme du Fonds en fiducie des patineurs de Patinage Canada, tels que définis ci-dessus, sont déterminés par le Conseil d'administration et modifiés périodiquement. Ces règlements sont appelés « Lignes directrices du Programme du Fonds en fiducie des patineurs » et sont présentés dans les Politiques et procédures de Patinage Canada.

Toute rémunération gagnée par une personne admissible doit être envoyée à Patinage Canada et le chèque libellé au nom de l'Association, à l'exception de certains gains de spectacles et d'apparitions en public, et de tous les gains tirés de l'enseignement du patinage et des activités de partenaire à un test. Patinage Canada impute des frais de 5 % pour l'administration des fonds (à l'exception de l'impôt applicable) et verse le reste de la somme à la personne admissible.

(1) REVENUS DE SPECTACLES OU D'APPARITIONS EN PUBLIC :

Les sommes de moins de 2 500 \$ reçues pour un spectacle ou une apparition en public sont versées directement aux patineurs. Les chèques de 2 500 \$ et plus sont libellés au nom de Patinage Canada et envoyés à l'Association avant d'être remis aux patineurs, comme le stipule le paragraphe 3 de la partie II des Lignes directrices du Programme du fonds en fiducie des patineurs. Veuillez également consulter ces lignes directrices concernant les permissions qu'il faut obtenir d'avance de Patinage Canada.

(2.3 Suite du Fonds en fiducie des patineurs de Patinage Canada – Revenues de spectacles ou d'apparitions en public)

(2) DONS VERSÉS AUX PATINEURS :

La valeur totale de tous les «dons» qui peuvent être faits et versés directement à un patineur après un spectacle est de 200 \$ par épreuve sanctionnée. Ces dons peuvent être donnés en tant que rémunération ou supplément de rémunération conformément au règlement 2205.

(3) RÉMUNÉRATION DE PARTENAIRE À UN TEST :

Une personne admissible peut être rémunérée pour des activités de partenaire à un test sans compromettre son statut de personne admissible. Elle doit veiller à ce que toutes les sommes d'argent gagnées soient traitées conformément aux directives du Conseil d'administration, selon les tarifs suivants :

NIVEAU DU TEST DE DANSE	RÉMUNÉRATION
Danses primaires (préliminaire et junior bronze)	5 \$ par danse
Danses intermédiaires (senior bronze et junior argent)	10 \$ par danse
Danses seniors (senior argent et or)	15 \$ par danse
Danses diamant	20 \$ par danse

Tous les partenaires doivent être membres de l'Association. Pour plus de détails, veuillez consulter le règlement 2209 de même que les Lignes directrices du Programme du fonds en fiducie des patineurs dans les Politiques et procédures.

2.4 SYSTÈME DE RECONNAISSANCE DES ASSISTANTS DE PROGRAMME PATINAGE PLUS

La politique concernant la reconnaissance des assistants de programme Patinage Plus, mise en place en septembre 1998, est comme suit :

Le club peut offrir un présent aux assistants de programme en témoignage de son appréciation. Le présent est à la discrétion de la direction du club et ne peut être utilisé que pour des dépenses de patinage effectuées au club telles la location du temps de glace, les cotisations du club, les droits d'inscription aux compétitions et la tenue vestimentaire du club. Le présent ne peut en aucun temps être échangé pour de l'argent comptant. La valeur totale du présent ne peut pas dépasser 50 \$ pour chaque tranche de 10 heures de bénévolat (5 \$ l'heure).

Ce programme est offert aux patineurs admissibles seulement.

Chaque club peut interpréter « pour des dépenses de patinage effectuées au club » à sa façon, étant donné que de nombreux clubs fonctionnent uniquement en termes de finances du club (certains clubs ajoutent les honoraires de leçon des entraîneurs professionnels de Patinage Canada à leur cotisation de club, certains clubs exigent des membres seulement les frais de glace et les droits d'adhésion de Patinage Canada, certains clubs exploitent une boutique de patinage, etc.). Le club ne doit jamais donner à l'assistant de programme une récompense qu'il ne pourrait pas considérer comme un investissement dans les affaires du club et le club ne doit jamais se trouver dans la position de « devoir » quelque chose à un patineur qui ne participe plus aux activités du club.

(2.4 Suite du Système de reconnaissance des assistants de programme Patinage Plus)

Les clubs peuvent faire preuve de créativité pour donner à leur AP des récompenses intéressantes à condition de respecter les exigences énoncées ci-dessus.

Anciens patineurs

Les renseignements suivants s'appliquent aux anciens patineurs, qui ne patinent plus au club mais qui désirent offrir leurs services à titre d'assistants de programme. Ces personnes ne peuvent pas profiter d'une réduction de la cotisation au club ou des droits d'inscription à une compétition, etc. parce qu'elles ne patinent plus activement au club.

Le club est tenu d'inscrire ces patineurs à l'Association et il peut les récompenser pour leur contribution de différentes façons :

- Bon-cadeau non relié au patinage
- Vêtements du club
- Lettre de référence du club pour ajouter à leur curriculum vitae
- Travail bénévole requis en vue de l'obtention d'un crédit ou du diplôme d'études secondaires (différentes politiques sont actuellement en place dans les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique – communiquer avec votre commission scolaire pour obtenir de plus amples renseignements)

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la direction du patinage récréatif de votre section ou aux Services aux membres du bureau national.

2.5 DROITS DE TESTS

TEST	DROIT
Style libre	10 \$ par partie
Danse	10 \$ par danse individuelle
Patinage en simple, patinage en couple et danse	20 \$ par test
Interprétation	10 \$ par test
Habilités de patinage	10 \$ par test

2.6 DROITS D'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION

- (1) **Ronde de qualification en vue des Championnats canadiens** : comme suit :
Tous les patineurs qui se qualifient aux championnats de section, paieront les droits d'inscription suivants pour les compétitions nationales de qualification (peu importe leur point d'entrée) :

(2.6 Suite des Droits d'inscription à une compétition (1) Ronde de qualification en vue des Championnats canadiens)

- JUVÉNILÉ (toutes les disciplines) : 150 \$ par inscription
- PATINAGE EN SIMPLE PRÉ-NOVICE
À SENIOR INCLUSIVEMENT : 200 \$ par inscription
- PATINAGE EN COUPLE ET DANSE
PRÉ-NOVICE À SENIOR INCLUSIVEMENT : 300 \$ par inscription

(2) **Championnats canadiens de patinage synchronisé** : les droits d'inscription de l'équipe sont de 125 \$ plus 20 \$ par membre de l'équipe.

Remarque : Les droits d'inscription au Festival national sont les mêmes.

(3) **Championnats de Patinage STAR** : Les droits d'inscription à Patinage STAR sont les mêmes que pour les épreuves de qualification pré-novices précisés en (1) ci-dessus.

2.7 DÉPENSES ADMISSIBLES

(1) **Allocation pour transport en voiture privée.** Les taux suivants s'appliquent au niveau national pour les dépenses de voyage en voiture privée :

- Par kilomètre 40 cents

(2) **Allocation journalière.** Les taux suivants s'appliquent au niveau national pour les repas, l'hébergement et les faux frais :

- Jusqu'à un maximum de 140 \$ par jour

2.8 PORT OU AFFICHAGE DE MARQUES COMMERCIALES (règlement 2205 (1) c)

Aux compétitions internationales, aux championnats de l'UIP et aux Jeux olympiques et aux épreuves de qualification menant à ces compétitions, les personnes admissibles doivent se conformer aux dispositions des règlements de l'UIP, de l'Association olympique canadienne et de l'Association olympique internationale en vigueur concernant le port ou l'affichage de marques commerciales. En plus, les personnes admissibles doivent se conformer à ce qui suit pour les épreuves de qualification qui précèdent et incluent les championnats canadiens :

- (i) l'affichage du nom, de la marque commerciale ou de tout autre forme publicitaire d'un produit, logo, service ou entreprise est interdit :
 - (A) sur la personne, les vêtements ou l'équipement des patineurs pendant le déroulement la compétition, dans le lieu réservé «aux étreintes et aux larmes» et au moment de la remise des médailles, sauf pour les marques commerciales des fabricants de bottes et de lames qui apparaissent sur l'équipement;
 - (B) sur la personne ou les vêtements des officiels et des entraîneurs à la patinoire pendant le déroulement de la compétition sur la glace.
- (ii) Sous réserve de ce qui précède en (A) ci-dessus, les patineurs sont autorisés à arborer seulement deux marques commerciales sur la personne, les vêtements et l'équipement. Ces marques doivent

(2.8 Suite du Port ou affichage de marques commerciales)

être de bon goût et ne doivent pas dépasser (30) trente centimètres carrés quel que soit le produit commercial, le service ou l'entreprise. Les patineurs peuvent aussi arborer une marque commerciale d'un fournisseur de vêtements, laquelle ne doit pas dépasser (13) treize centimètres carrés.

2.9 RÉINTÉGRATION DU STATUT DE PERSONNE ADMISSIBLE

Le montant du droit est précisé dans les Politiques et procédures de Patinage Canada. Un droit de 50 \$ doit accompagner la demande de réintégration du statut de personne admissible.

2.10 SUBVENTIONS AUX SECTIONS

L'Association remettra à la section une subvention équivalant au total de 50 % des cotisations des membres associés, 30 % des droits de tests et 20 % des droits d'adhésion des entraîneurs professionnels de cette section.

2.11 COMPÉTITIONS DE QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS CANADIENS : GROUPES À PATINER

Consulter le Manuel technique de Patinage Canada pour la liste des éléments.

(1) PATINAGE EN SIMPLE :

<i>Pré-novice :</i>	Programme court	Année
	Groupe 1	2006-2007
	Groupe 2	2007-2008
	Groupe 3	<u>2008-2009</u>

<i>Novice :</i>	Programme court	Année
	Groupe 1	2006-2007
	Groupe 2	2007-2008
	Groupe 3	2008-2009

<i>Junior :</i>	Programme court	Année
	Groupe 2 (B)	2006-2007
	Groupe 3 (C)	2007-2008
	Groupe 1 (A)	2008-2009

(2) PATINAGE EN COUPLE :

Pré-novice : Consulter le Manuel technique de Patinage Canada.

<i>Novice/junior :</i>	Programme court	Année
	Groupe 1 (A)	2006-2007
	Groupe 2 (B)	2007-2008
	Groupe 3 (C)	2008-2009

(2.11 Suite des Compétitions de qualification pour les championnats canadiens : groupes à patiner – (2) patinage en couple)

<i>Senior :</i>	Programme court	Année
	Groupe 1 (A)	2006-2007
	Groupe 2 (B)	2007-2008
	Groupe 3 (C)	<u>2008-2009</u>

Remarque : Relativement aux compétitions invitations, pour toute année donnée les candidats peuvent exécuter les éléments du programme court du groupe de l'année précédente ou du nouveau groupe entre le 1^{er} janvier et le 30 juin. Entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre, les candidats doivent exécuter le contenu du nouveau groupe. Les patineurs doivent vérifier dans l'avis de tenue de compétitions le group à patiner.

(3) **DANSE :**

Juvenile :

Danses imposées – Deux des quatre danses énumérées ci-dessous seront tirées au sort pour chaque épreuve de qualification et patinées dans l'ordre précisé :

Tango Fiesta, Ten-Fox, Fourteenstep, Valse européenne

Danse libre – Les exigences pour ce programme sont énumérées dans le Manuel technique.

Pré-novice :

Danses imposées – Deux des quatre danses énumérées ci-dessous seront tirées au sort pour chaque épreuve de qualification et patinées dans l'ordre précisé :

Fox-trot de Keats, Tango Harris, Valse américaine, Rocker Fox-trot

Danse libre – Les exigences pour ce programme sont énumérées dans le Manuel technique.

Novice :

Danses imposées – Deux des quatre danses énumérées ci-dessous seront tirées au sort pour chaque épreuve de qualification et patinées dans l'ordre précisé :

Paso Doble, Valse Starlight, Blues, Kilian

Danse libre – Les exigences pour ce programme sont énumérées dans le Manuel technique.

(2.11 Suite des Compétitions de qualification pour les championnats canadiens : groupes à patiner – (3) Danse)

Junior et senior :

Danses imposées (2006-2007) - Pour chaque épreuve de qualification, le Comité des programmes de patinage effectue un tirage au sort d'une danse parmi les danses ci-dessous. Les danses tirées au sort sont annoncées avant le 1^{er} septembre de chaque année. Les danses seront patinées dans l'ordre établi :

Junior

Valse Starlight

Samba argent

Midnight Blues

Senior

Valse Westminster

Valse Or

Rumba

Danses imposées (2007-2008) - Pour chaque épreuve de qualification, le Comité des programmes de patinage effectue un tirage au sort d'une danse parmi les danses ci-dessous. Les danses tirées au sort sont annoncées avant le 1^{er} septembre de chaque année. Les danses seront patinées dans l'ordre établi :

Junior

Valse viennoise

Cha Cha Congelado

Tango argentin

Blues

Senior

Valse Starlight

Yankee Polka

Midnight Blues

Danse originale (2006-2007) – Pour tous les championnats de l'UIP et les compétitions internationales, dans les catégories juniors et seniors, le rythme de la danse originale sera le :

Tango

Type : Un, deux ou trois types de tango peuvent être utilisés. Si seulement deux types de tango sont utilisés, on peut répéter un des types. Les types de tango sont décrits dans le 'Ice Dance Music Rhythms Booklet and Compact Disc 1995' pages 8-9. La danse doit traduire sur la glace, grâce à l'évolution et aux carres, le caractère et le style de la danse de salon, de la danse sociale ou de la danse populaire, ou des trois.

Musique: La musique vocale est permise. Les variations du tempo d'un morceau de musique sont permises. Chaque morceau peut avoir un tempo différent.

Durée: 2 minutes et 30 secondes (plus ou moins 10 secondes)

Pour le Tango, la dame peut porter un pantalon.

Danse originale (2007-2008) – Pour tous les championnats de l'UIP et les compétitions internationales juniors et seniors, le rythme de la danse originale sera le :

Danse Folk-country

(2.11 Suite des Compétitions de qualification pour les championnats canadiens : groupes à patiner – (3) Danse)

Type : Un type de musique folk-country peut être choisi.

Description: Toute variation de tempo ou de rythme dans un type de folk ou country sera autorisée. La musique vocale est permise.

2.12 PRÉCISIONS CONCERNANT LES PAS D'INTRODUCTION –

Voir le Manuel technique

COMPÉTITIONS	MAXIMUM DE 7 PAS	NE PEUT EXCÉDER LE PHRASÉ DE LA MUSIQUE D'INTRODUCTION			
		JUVÉNILE	PRÉ-NOVICE	NOVICE	JUNIOR
Compétitions de club	✓	✓	✓	✓	✓
Compétitions interclubs	✓	✓	✓	✓	✓
Compétitions ouvertes	✓	✓	✓	✓	✓
Compétitions invitation Ouvertes	✓	✓	✓	✓	✓
Compétitions de sous-section et régionales	✓	✓	✓	✓	✓
Championnats de section	✓	✓	✓	✓	✓
Compétitions Défi		✓	✓	✓	✓
Championnats nationaux juniors	✓	✓	✓		
Championnats canadiens				✓	✓
Compétitions internationales (ouverte et invitation)			✓	✓	✓
Jeux olympiques d'hiver					✓
Championnats de l'UIP				✓	✓

Pour les tests de danses évalués, les patineurs peuvent exécuter au plus sept pas d'introduction. Pour les tests de compétition de danse, les patineurs ne doivent pas excéder le phrasé de la musique d'introduction.

2.13 EXIGENCES DE L'UIP EN MATIÈRE D'ÂGE (règlement 108.2 de l'UIP)

(1) PATINAGE ARTISTIQUE/DANSE SUR GLACE (règlement de l'UIP 108.2)

- (a) Pour être admissibles à participer aux championnats seniors de l'UIP et aux Jeux olympiques d'hiver, les patineurs doivent avoir au moins 15 ans le 1^{er} juillet qui précède ces compétitions.
- (b) Pour être admissibles à participer aux compétitions internationales de niveau senior, les patineurs doivent avoir au moins 14 ans le 1^{er} juillet qui précède ces compétitions.
- (c) Pour les compétitions internationales de niveau junior et les championnats juniors de l'UIP, un patineur junior est un patineur qui satisfait à toutes les exigences suivantes le 1^{er} juillet qui précède ces compétitions :

(2.13 Suite des Exigences de l'UIP en matière d'âge – (1) Patinage Artistique/Danse sur glace)

- (i) avoir au moins 13 ans;
- (ii) pour les compétitions de patinage en simple, les hommes et les femmes ne doivent pas avoir atteint l'âge de 19 ans; et
- (iii) pour les compétitions de patinage en couple et de danse, les femmes ne doivent pas avoir atteint l'âge de 19 ans et les hommes ne doivent pas avoir atteint l'âge de 21 ans. (Veillez prendre note que ce règlement a été supprimé pour les événements nationaux pour le patinage en couple.)

(2) PATINAGE SYNCHRONISÉ (règlement de l'UIP 108.3)

- (a) Pour les Championnats de patinage synchronisé de l'UIP et les compétitions internationales de patinage synchronisé, une équipe senior est une équipe formée de patineurs qui ont tous au moins 14 ans le 1^{er} juillet qui précède le championnat ou la compétition.
- (b) Pour les compétitions internationales de patinage synchronisé, une équipe junior est une équipe formée de patineurs qui sont tous âgés d'au moins 12 ans, mais n'ont pas encore atteint l'âge de 19 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

3.0 RÉPERTOIRE DE PATINAGE CANADA

3.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PATINAGE CANADA POUR 2006-2007

COMITÉ DE DIRECTION

**PRÉSIDENTE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION ET PRÉSIDENTE**
(2006-2007)

Benoît Lavoie
Beauport (QC)

**VICE-PRÉSIDENT
FINANCES ET PLANIFICATION**
(2005-2007)

Bill Boland
London (Ont.)

VICE-PRÉSIDENT
(2006-2007)

Poste vacant

PRÉSIDENTE SORTANTE
(2006-2007)

Marilyn Chidlow
Panoka (Alb.)

VICE-PRÉSIDENTE
(2006-2008)

Debbie MacMurdo
Charlottetown (Î.-P.-É.)

**REPRÉSENTANTE DES
ADMINISTRATEURS ÉLUS**
(2006-2007)

Jodi Abbott
Edmonton (Alb.)

REPRÉSENTANTE DES SECTIONS
(2006-2007)

Bev Power
Labrador City (T-N.)

CHEF DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET
PERSONNE-RESSOURCE

William Thompson
Kitchener (Ont.)

PERSONNE RESSOURCE

Denise Hudson
Coordonnatrice, Direction générale

ADMINISTRATEURS ÉLUS

Jodi Abbott
Edmonton (Alb.)
(2006-2008)

Éric Bergeron
Jonquière (QC)
(2005-2007)

Shannon Cotnam
Hamilton (Ont.)
(2005-2007)

Hélène Gagnon
Laval (QC)
(2006-2008)

Jo-Anne Phelps
Toronto (Ont.)
(2006-2008)

Sarah-Jane Raine
Halifax (N.-É.)
(2005-2007)

Steve Scherrer
Waterloo (Ont.)
(2006-2008)

Wayne Sutherland
Vancouver (C.-B.)
(2005-2007)

PRÉSIDENTS DE COMITÉS NOMMÉS

Comité du Temple de la renommée et du musée
Ann Shaw
Toronto (Ont.)

Comité du Fonds des athlètes
Marilyn Chidlow
Ponoka (Alb.)

REPRÉSENTANTS DES ATHLÈTES

Megan Wing
(2006-2008)
Windsor (Ont.)

Christopher Mabee
(2006-2007)
Barrie (Ont.)

REPRÉSENTANTS DES ENTRAÎNEURS

Lee Barkell
(2006-2007)
Barrie (Ont.)

Monica Lockie
(2006-2007)
Keswick (Ont.)

REPRÉSENTANTS DE L'UIP

Cathy Dalton
Commission des entraîneurs de l'UIP
Whitby (Ont.)

Dr Jane Moran
Conseillère médicale pour l'UIP
Victoria (C.-B.)

Joanne Shaw
Comité technique – Patinage synchronisé
Guelph (Ont.)

PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES DE SECTION

COLOMBIE-BRITANNIQUE/YUKON
Gail Weber
Fort St. John (C.-B.)

**ALBERTA/TERRITOIRES DU NORD-
OUEST/NUNAVUT**
Kathryn Kopelchuk
Calgary (Alb.)

SASKATCHEWAN
Adeline Wuschenny
Yorkton (Sask.)

MANITOBA
Tammy Dunbar
Portage la Prairie (Man.)

NORD DE L'ONTARIO
Jane Drolet
Little Current (Ont.)

OUEST DE L'ONTARIO
Pat Woods
Thamesford (Ont.)

CENTRE DE L'ONTARIO
Susanne Morgan
Barrie (Ont.)

EST DE L'ONTARIO
Gordon Markham
Bobcaygeon (Ont.)

QUÉBEC
Sylvie Simard
St-Jean Chrysostome (QC)

NOUVEAU-BRUNSWICK
Mavis Williamson
Miramichi (N.-B.)

NOUVELLE-ÉCOSSE
Joanne Byrne
Halifax (N.-É.)

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
Elizabeth MacKay
Winsloe (Î.-P.-É.)

TERRE-NEUVE/LABRADOR
Bev Power
Labrador City (T.-N.)

3.2 BUREAU NATIONAL

ADRESSE : 865, chemin Shefford
Ottawa (Ontario) K1J 1H9

TÉLÉPHONE : 1 888 747-2372 ou (613) 747-1007

TÉLÉCOPIEUR : 1 877 211-2372 ou (613) 748-5718

COURRIEL : skatecanada@skatecanada.ca

SITE WEB : www.patinagecanada.ca

CADRES SUPÉRIEURS : **CHEF DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**
William Thompson

DIRECTEURS : **CHEF DES SERVICES GÉNÉRAUX:** Cheryl McEvoy
CHEF DES SERVICES AUX MEMBRES: Jeff Partrick
CHEF DES PROGRAMMES DE PATINAGE ET DES
COMPÉTITIONS; Jackie Stell-Buckingham
CHEF DES COMMUNICATIONS: Brenda Gorman
DIRECTEUR DE LA HAUTE PERFORMANCE:
Michael Slipchuk
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES COMMANDITES
Debbi Wilkes

3.3 COMITÉS NATIONAUX DE PATINAGE CANADA POUR 2006-2007

Comités et commissions	Président du comité ou de la commission	Vice-président/président du Conseil affecté
Conseil d'administration	Benoît Lavoie	s.o.
Comité de direction	Benoît Lavoie	s.o.
Comité des ressources humaines	Benoît Lavoie	s.o.
Groupe de la planification/des finances	Bill Boland	s.o.
Comité des mises en nomination	Marilyn Chidlow	Debbie MacMurdo
Groupe sur l'orientation du Conseil	Bill Boland	s.o.
Commission de restructuration du Conseil	Éric Bergeron	Debbie MacMurdo
Comité de coordination des sections	Bev Power	Bill Boland
Comité international	Jodi Abbott	William Thompson
Commission des athlètes	Megan Wing	William Thompson
Comité du Fonds des athlètes	Marilyn Chidlow	Benoît Lavoie
Comité des règlements	Sarah-Jane Raine	William Thompson
Comité des programmes de patinage	Éric Bergeron	Bill Boland
Comité des adhésions et des clubs	Shannon Cotnam	Marilyn Chidlow
Comité de coordination des officiels (national)	Kathryn Kopelchuk	Debbie MacMurdo
Comité sur le harcèlement	Wayne Sutherland	Bill Boland
Comité du Temple de la renommée et du musée	Ann Shaw	Benoît Lavoie
Conseil sur l'entraînement	Monica Lockie	Debbie MacMurdo
Sous-comité de l'entraînement- clubs et patinage récréatif	Shelley Glazer-Clements	Debbie MacMurdo

Sous-comité de l'entraînement - compétition Sous-comité de l'entraînement – éducation et formation Comité des événements	Michael Slipchuk Daniela Sovak SteveScherrer	Debbie MacMurdo Debbie MacMurdo Bill Boland
--	--	---

3.4 SECTIONS DE PATINAGE CANADA

COLOMBIE-BRITANNIQUE ET YUKON

BUREAU DE LA SECTION

#2 – 6501, rue Sprott
Burnaby (C.-B.) V5B 3B8
Tél. : (604) 205-6960
Télééc. : (604) 205-6962
Courriel : bcytsection@attglobal.net
Site Web : www.skatinginbc.com

SASKATCHEWAN

BUREAU DE LA SECTION

2205, avenue Victoria
Regina (Sask.) S4P 0S4
Tél. : (306) 780-9245
Télééc. : (306) 780-9242
Courriel : sk.skate@sasktel.net
info@skatecanadasaskatchewan.com
Site Web : www.skatecanadasaskatchewan.com

NORD DE L'ONTARIO

BUREAU DE LA SECTION

6, rue Main Sud, unité 3
C.P. 130
Callander (Ont.) P0H 1H0
Tél. : (705) 752-4803
Télééc. : (705) 752-5977
Courriel : administration@nos.on.ca
Site Web : www.nos.on.ca

CENTRE DE L'ONTARIO

BUREAU DE LA SECTION

111, chemin Snidercroft, Unit A
Concord (Ont.) L4K 2J8
Tél. : (905) 760-9100 or 1-877-267-0081
Télééc. : (905) 760-9104
Courriel : deborah@skatecanada-centralontario.com
Courriel: gary@skatecanada-centralontario.com
Site Web : www.skatecanada-centralontario.com

ALBERTA – TERRITOIRES DU NORD-OUEST/NUNAVUT

BUREAU DE LA SECTION

11759, chemin Groat
Edmonton (Alb.) T5M 3K6
Tél. : (780) 415-0465
Télééc. : (780) 427-1734
Courriel : skateab2@telus.net
Site Web : www.skateabnwtun.com

MANITOBA

BUREAU DE LA SECTION

200, rue Main
Winnipeg (Man.) R3C 4M2
Tél. : (204) 925-5707
Télééc. : (204) 925-5924
Courriel : lois.k@mbskates.ca
Site Web : www.mbskates.ca

OUEST DE L'ONTARIO

BUREAU DE LA SECTION

237 Consortium Court
London (Ont.) N6E 2S8
Tél. : (519) 686-0431
Télééc. : (519) 686-0593
Courriel : wos@execulink.com
Site Web : www.skating-wos.on.ca

EST DE L'ONTARIO

BUREAU DE LA SECTION

193, rue Water Ouest bureau 402, C.P. 2209
Prescott (Ont.) K0E 1T0
Tél. : (613) 925-1441
Télééc. : (613) 925-1314
Courriel : eos@bellnet.ca
Site Web : www.skate-eos.on.ca

(3.4 Suite des Sections de Patinage Canada)

QUÉBEC

BUREAU DE LA SECTION
4545, avenue Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, Succ. M
Montréal (Québec) H1V 3R2
Tél. : (514) 252-3073
Télec. : (514) 252-3170
Courriel : patinage@patinage.qc.ca
Site Web: www.patinage.qc.ca

NOUVELLE-ÉCOSSE

BUREAU DE LA SECTION
5516, chemin Spring Garden, 4^e étage
Halifax (N.-É.) B3J 1G6
Tél. : (902) 425-5450 poste 336 ou
(902) 425-5454 poste 336
Télec. : (902) 425-5606
Courriel : skatecanadanc@novascotia.ca
Site Web: www.skating.ns.ca

TERRE-NEUVE ET LABRADOR

BUREAU DE LA SECTION
C.P. 21029
St. John's (T.-N.) A1A 5B2
Tél. : (709) 576-0509
Télec. : (709) 576-0549
Courriel : skating@sportnl.com

NOUVEAU-BRUNSWICK

BUREAU DE LA SECTION
900, Hanwell Road Unit 13
Fredericton (N.-B.) E3B 6A3
Tél. : (506) 451-1321
Télec. : (506) 451-1325
Courriel : sectnb@skatecanada.ca
Site Web : www.skatenb.org

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

BUREAU DE LA SECTION
Sport PEI Inc.
C.P. 302
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7K7
Tél. : (902) 368-4262
Télec. : (902) 368-4548
Courriel : sports@sportpei.pe.ca

3.5 MEMBRES HONORAIRES DE PATINAGE CANADA

† Stan Allen	† Basil Hayden	William Ostapchuk
† D.S. Beatty	† Robert Howard	† Douglas Peckinpaugh
† Raymonde Bissonnette	† Douglas Kimpel	† Melville Rogers
† George Blundun	† Herbert R. Larson	Barbara Ryan
† Betty Bouma	† Jean MacLellan	† Patrick W. Sharp
† Peter Charles	† John McKay	† George Sherwood
† Donald Cruikshank	† J.A. McKechnie	Dr. Sidney Soanes
† David Dore	† E.R.S. McLaughlin	Doug Steele
† Charles Dover	† Bruce Miller	† Nigel Stephens
† Jean Dussault	† Billie (J.H.) Mitchell	
† F.K.J. Geisler	† Peter Mumford	
† Donald Gilchrist		
† Norman V.S. Gregory		
† Douglas Gunter		

† décédé ou décédée

3.6 OFFICIELS HONORAIRES DE PATINAGE CANADA

DATE	NOM	J/C	PROV	DATE	NOM	J/C	PROV
Avant	Paul Belcourt	J	ON	1978	Harris Johnson	J	ON
1970	Tom. W. Jull†	J	ON		Ian Campbell	J	ON
	John M.G. Lockerby†	J	QC	1979	Lavergne Galway	J	ON
	George M. Patterson	J	QC		Mildred Galway	J	ON
	Dr. Urban J. Gareau	J	SK		Armored Miller	J	NF
	Roy Barnes	J	SK	1981	Dorothy Leamen	J	ON
	C.W. White	J	BC		Marjorie Crothers	C	ON
	Louise Wadsworth†	J	ON		Dr. Sidney Soanes	J/C	ON
	Dr. John Greig	J	ON		Ruth Phillips†	C	ON
	Gordon Jeffery†	J	ON		Elizabeth Swan†	C	NF
	Catriona Grant†	J	ON		Alma McLean	C	NS
	Dick McLaughlin	J	ON		Shirley Furdiveich	C	MB
	George McCullough	J	MB		Malcolm Knock	C	AB
	Eileen Abbott	J	MB		Jean Heffernan	C	BC
1970	C.A.W. Cartwright	J		1982	Ron Beattie	J	AB
	L. Parkinson	J	MB		Roy Haines	J	ON
	Patsy McLaughlin	J	ON	1983	Beverley Brodie	J	AB
	Sandy McKechnie†	J	BC	1984	Valerie Booker†	C	ON
	Norman Gregory†	J	NS		Barbara Bridge†	C	SK
1971	J.M. Gregg	J	AB		William de Nance†	J	AB
	Dr. H.A. MacGregor	J	AB	1985	Rex Booker†	J	ON
	Dr. Dwight Parkinson	J	MB		Ken Harris	J	WO
	Alma English†	J	SK		Mary McKinnon	C	BC
	Mildred Mann	J	ON	1987	William Neilson†	C	BC
1973	Herb Larson†	J	BC	1988	Phyllis McNally†	J	AB
1974	Nigel Stephens	J	ON		Charles Hewitt	J	SK
	Ian Greenway†	J	ON		Mel Hepburn†	J	SK
1977	Joan Maclagan	J	AB		Mary Beazley	J	NS
	Barbara Lane	J	ON		Pearl Lapierre†	C	NS
	Doug Kimpel	J	ON	1990	Vern Friebe†	J	SK
1990	Helen Welsh	J	AB		André Lavoie	C	QC
1991	Royden Francis	J	ON	1999	Jean Matthews	J	ON
	Rosemary Dignam	J	ON		Frances Dafoe	J	ON
	Rosalie Roughton	J	ON	2002	<u>Reginal DeWolfe</u>	J	ON
	Phil Baker	J	ON		Vermell Stevens	C	ON
1992	Ruth Mead†	J	ON	2003	<u>Peter Fiori†</u>	J	ON
	Walter Austman	J	SK		Margie Berezowski	J	AB
1994	William Lowe	J	ON	2005	Rosemary Marks	J	AB
1995	Donald Gilchrist	J	ON		Anne Pleasance†		
	Jocelyn Foster	J	ON				
	Jocelyn Cowan	C	ON				
1996	Jean Hunt	C	AB				
1997	Jean MacLellan	C	ON				

Remarque : J = juge C = contrôleur † = décédé ou décédée

3.7 PRÉSIDENTS DE PATINAGE CANADA

2006-	Benoît Lavoie				
2000-2006	Marilyn Chidlow				
1997-2000	Betty Bouma		1961-1963		Nigel Stephens
1994-1997	Jean MacLellan		1959-1961		Granville Mayall
1992-1994	Doug Steele		1957-1959		E.R.S. McLaughlin
1990-1992	William Ostapchuk		1955-1957		F. Herbert Crispo
1988-1990	Barbara Ryan		1953-1955		Herbert R. Larson
1986-1988	Robert Howard		1951-1953		Donald B. Cruikshank
1984-1986	Bruce Miller		1949-1951		Alfred H. Williams
1980-1984	David M. Dore		1946-1949		Norman V.S. Gregory
1978-1980	Charles Dover		1944-1946		Melville Rogers
1976-1978	Billie (J.H.) Mitchell		1942-1944		George Patterson
1974-1976	Stanley L. Allen		1940-1942		Arthur L. Dysart
1973-1974	Donald H. Gilchrist		1938-1940		Norman V.S. Gregory
1971-1973	John McKay		1936-1938		Melville Rogers
1969-1971	Douglas A. Peckinpaugh		1934-1936		Allan Howard
1967-1969	George Blundun		1933-1934		John Z. Machado
1965-1967	Bert Penfold		1931-1933		J. Cecil McDougall
1963-1965	Douglas Kimpel		1913-1931		Louis Rubenstein

3.8 MEMBRES DU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU PATINAGE ARTISTIQUE CANADIEN

NOM	ANNÉE	CATÉGORIE	NOM	ANNÉE	CATÉGORIE
Melville (Mev) Rogers	1990	Bâtisseur	Sheldon Galbraith	1991	Entraîneur
Louis Rubenstein	1990	Bâtisseur	Granville Mayall	1992	Bâtisseur
Constance Wilson-Samuel	1990	Athlète	Donald Jackson	1992	Athlète
Montgomery (Bud) Wilson	1990	Athlète	Suzanne (Morrow) Francis/ Wally Distelmeyer	1992	Athlètes
Otto Gold	1990	Entraîneur	Sidney Soanes	1992	Officiel
George Blundun	1991	Bâtisseur	Ellen Burka	1992	Entraîneure
Cecil Smith Hedstrom	1991	Athlète	Charles Cumming	1993	Bâtisseur
Barbara Ann Scott	1991	Athlète	Frances Dafoe/ Norris Bowden	1993	Athlètes
Donald Cruikshank	1991	Officiel	Barbara Wagner/ Bob Paul	1993	Athlètes
Nigel Stephens	1993	Officiel	John McKay	1997	Bâtisseur
Gus Lussi	1993	Entraîneur	Johnny Esaw	1997	Bâtisseur
Peter Mumford	1994	Bâtisseur	Petra Burka	1997	Athlète
Otto and Maria Jelinek	1994	Athlètes	Toller Cranston	1997	Athlète
Ralph McCreath	1994	Athlète	Brian Orser	1997	Athlète
Norman Gregory	1994	Officiel	Barbara Underhill/Paul Martini	1997	Athlètes
Bruce and Margaret Hyland	1994	Entraîneurs	Joan MacLagan	1997	Officielle
Elizabeth Swan	1995	Bâtisseur	Jean Westwood	1997	Entraîneure
Mary Rose Thacker	1995	Athlète	Doug Leigh	1997	Entraîneur
Donald MacPherson	1995	Athlète	Joyce Hisey	1997	Officielle
Isabelle Henderson	1995	Officielle	Gordon Garden	1999	Officiel
Osborne Colson	1995	Entraîneur	Isabelle Brasseur/ Lloyd Eisler	2000	Athlètes
Billie Mitchell	1996	Bâtisseur	Kurt Browning	2000	Athlète
Karen Magnussen	1996	Athlète	Tom Collins	2000	Bâtisseur
Geraldine Fenton/William McLachlan/Virginia Thompson	1996	Athlètes	Sonya Dunfield/Peter Dunfield	2001	Entraîneurs
Donald Gilchrist	1996	Officiel	Elizabeth Manley	2001	Athlète
Linda Brauckmann	1996	Entraîneure	Debbi Wilkes/Guy Revell	2001	Athlètes
			Joe Geisler	2001	Bâtisseur

(3.8 Suite des Membres Du Temple De La Renommée Du Patinage Artistique Canadien)

			Michael Jiranek	2002	Entraîneur
			Tracy Wilson/Rob McCall	2002	Athlètes
			Barbara Graham	2002	Bâtisseur
Elvis Stojko	2004	Athlète			
Louis Stong	2005	Bâtisseur			
Dr Charles Snelling	2005	Athlète			
Dennis Silverthorne	2006	Bâtisseur			

3.9 MÉDAILLÉS CANADIENS AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

1932	Bronze	Montgomery Wilson	Hommes, en simple
1948	Or	Barbara Ann Scott	Femmes, en simple
	Bronze	Suzanne Morrow et Wallace Distelmeyer	Patinage en couple
1956	Argent	Frances Dafoe et Norris Bowden	Patinage en couple
1960	Or	Barbara Wagner et Robert Paul	Patinage en couple
	Bronze	Donald Jackson	Hommes, en simple
1964	Bronze	Petra Burka	Femmes, en simple
	Bronze	Debbi Wilkes et Guy Revell	Patinage en couple
1972	Argent	Karen Magnussen	Femmes, en simple
1976	Bronze	Toller Cranston	Hommes, en simple
1984	Argent	Brian Orser	Hommes, en simple
1988	Argent	Elizabeth Manley	Femmes, en simple
	Argent	Brian Orser	Hommes, en simple
	Bronze	Tracy Wilson et Robert McCall	Danse
1992	Bronze	Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler	Patinage en couple
1994	Argent	Elvis Stojko	Hommes, en simple
	Bronze	Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler	Patinage en couple
1998	Argent	Elvis Stojko	Hommes, en simple
2002	Or	Jamie Sale et David Pelletier	Patinage en couple
2006	Bronze	Jeffrey Buttle	Hommes, en simple

3.10 MÉDAILLÉS CANADIENS AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

1930	Argent	Cecil Smith	Femmes, en simple
1932	Argent	Montgomery Wilson	Hommes, en simple
	Bronze	Constance Samuel	Femmes, en simple
1947	Or	Barbara Ann Scott	Femmes, en simple
1948	Or	Barbara Ann Scott	Femmes, en simple
	Bronze	Suzanne Morrow et Wallace Distelmeyer	Patinage en couple
1953	Argent	Frances Dafoe et Norris Bowden	Patinage en couple

(3.10. Suite des médaillés canadiens aux championnats du monde)

1954	Or	Frances Dafoe et Norris Bowden	Patinage en couple
1955	Or	Frances Dafoe et Norris Bowden	Patinage en couple
1956	Argent	Frances Dafoe et Norris Bowden	Patinage en couple
1957	Or	Barbara Wagner et Robert Paul	Patinage en couple
	Argent	Geraldine Fenton et William McLachlan	Danse
1957	Bronze	Charles Snelling	Hommes, en simple
	Bronze	Maria Jelinek et Otto Jelinek	Patinage en couple
1958	Or	Barbara Wagner et Robert Paul	Patinage en couple
	Argent	Geraldine Fenton et William McLachlan	Danse
	Bronze	Maria Jelinek et Otto Jelinek	Patinage en couple
1959	Or	Barbara Wagner et Robert Paul	Patinage en couple
	Argent	Donald Jackson	Hommes, en simple
	Bronze	Geraldine Fenton et William McLachlan	Danse
1960	Or	Barbara Wagner et Robert Paul	Patinage en couple
	Argent	Donald Jackson	Hommes, en simple
	Argent	Maria Jelinek et Otto Jelinek	Patinage en couple
	Argent	Virginia Thompson et William McLachlan	Danse
1962	Or	Donald Jackson	Hommes, en simple
	Or	Maria Jelinek et Otto Jelinek	Patinage en couple
	Argent Bronze	Wendy Griner Virginia Thompson et William McLachlan	Femmes, en simple Danse
1963	Or	Donald McPherson	Hommes, en simple
	Bronze	Paulette Doan et Kenneth Ormsby	Danse
1964	Argent	Paulette Doan et Kenneth Ormsby	Danse
	Bronze	Petra Burka	Femmes, en simple
	Bronze	Debbi Wilkes et Guy Revell	Patinage en couple
1965	Or	Petra Burka	Femmes, en simple
	Bronze	Donald Knight	Hommes, en simple
1966	Bronze	Petra Burka	Femmes, en simple
1971	Bronze	Karen Magnussen	Femmes, en simple
1972	Argent	Karen Magnussen	Femmes, en simple
1973	Or	Karen Magnussen	Femmes, en simple
	Or	Karen Magnussen	Femmes, figures
	Or	Karen Magnussen	Femmes, style libre

(3.10 Suite des Médaillés canadiens aux Championnats du monde)

1974	Bronze	Toller Cranston	Hommes, en simple
	Or	Toller Cranston	Hommes, style libre
1975	Or	Toller Cranston	Hommes, style libre
1976	Argent	Toller Cranston	Hommes, style libre
1982	Bronze	Brian Pockar	Hommes, en simple
1983	Bronze	Barbara Underhill et Paul Martini	Patinage en couple
	Bronze	Brian Orser	Hommes, en simple
	Argent	Brian Orser	Hommes, style libre
1984	Or	Barbara Underhill et Paul Martini	Patinage en couple
	Argent	Brian Orser	Hommes, en simple
	Or	Brian Orser	Hommes, style libre
1985	Argent	Brian Orser	Hommes, en simple
	Argent	Brian Orser	Hommes, style libre
	Bronze	Katherina Matousek et Lloyd Eisler	Patinage en couple
1986	Argent	Brian Orser	Hommes, en simple
	Or	Brian Orser	Hommes, style libre
1986	Bronze	Cynthia Coull et Mark Rowsom	Patinage en couple
	Bronze	Tracy Wilson et Robert McCall	Danse
1987	Or	Brian Orser	Hommes, en simple
	Or	Brian Orser	Hommes, style libre
	Bronze	Tracy Wilson et Robert McCall	Danse
1988	Argent	Elizabeth Manley	Femmes, figures
	Argent	Elizabeth Manley	Femmes, style libre
	Argent	Elizabeth Manley	Femmes, en simple
	Or	Brian Orser	Hommes, style libre
	Argent	Brian Orser	Hommes, en simple
	Bronze	Tracy Wilson et Robert McCall	Danse
1989	Or	Kurt Browning	Hommes, en simple
	Or	Kurt Browning	Hommes, style libre
	Argent	Cindy Landry et Lyndon Johnston	Patinage en couple
1990	Or	Kurt Browning	Hommes, en simple
	Argent	Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler	Patinage en couple
1991	Or	Kurt Browning	Hommes, en simple
	Argent	Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler	Patinage en couple
1992	Argent	Kurt Browning	Hommes, en simple
	Bronze	Elvis Stojko	Hommes, en simple
	Bronze	Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler	Patinage en couple
1993	Or	Kurt Browning	Hommes, en simple
	Or	Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler	Patinage en couple
1994	Argent	Elvis Stojko	Hommes, en simple
	Or	Elvis Stojko	Hommes, en simple

(3.10 Suite des Médaillés canadiens aux Championnats du monde)

	Argent	Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler	Patinage en couple
1995	Or	Elvis Stojko	Hommes, en simple
1996	Bronze	Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz	Danse
1997	Or Bronze	Elvis Stojko Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz	Hommes, en simple Danse
1998	Bronze	Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz	Danse
1999	Bronze	Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz	Danse
2000	Argent	Elvis Stojko	Hommes, en simple
2001	Or	Jamie Salé et David Pelletier	Patinage en couple
2002	Argent Argent	black ice Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz	Patinage synchronisé Danse
2003	Bronze Or	black ice Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz	Patinage synchronisé Danse
2005	Bronze Argent	Les Suprêmes Jeffrey Buttle	Patinage synchronisé Hommes, en simple
2006	Argent	Marie-France Dubreuil et Patrice Lauzon	Danse